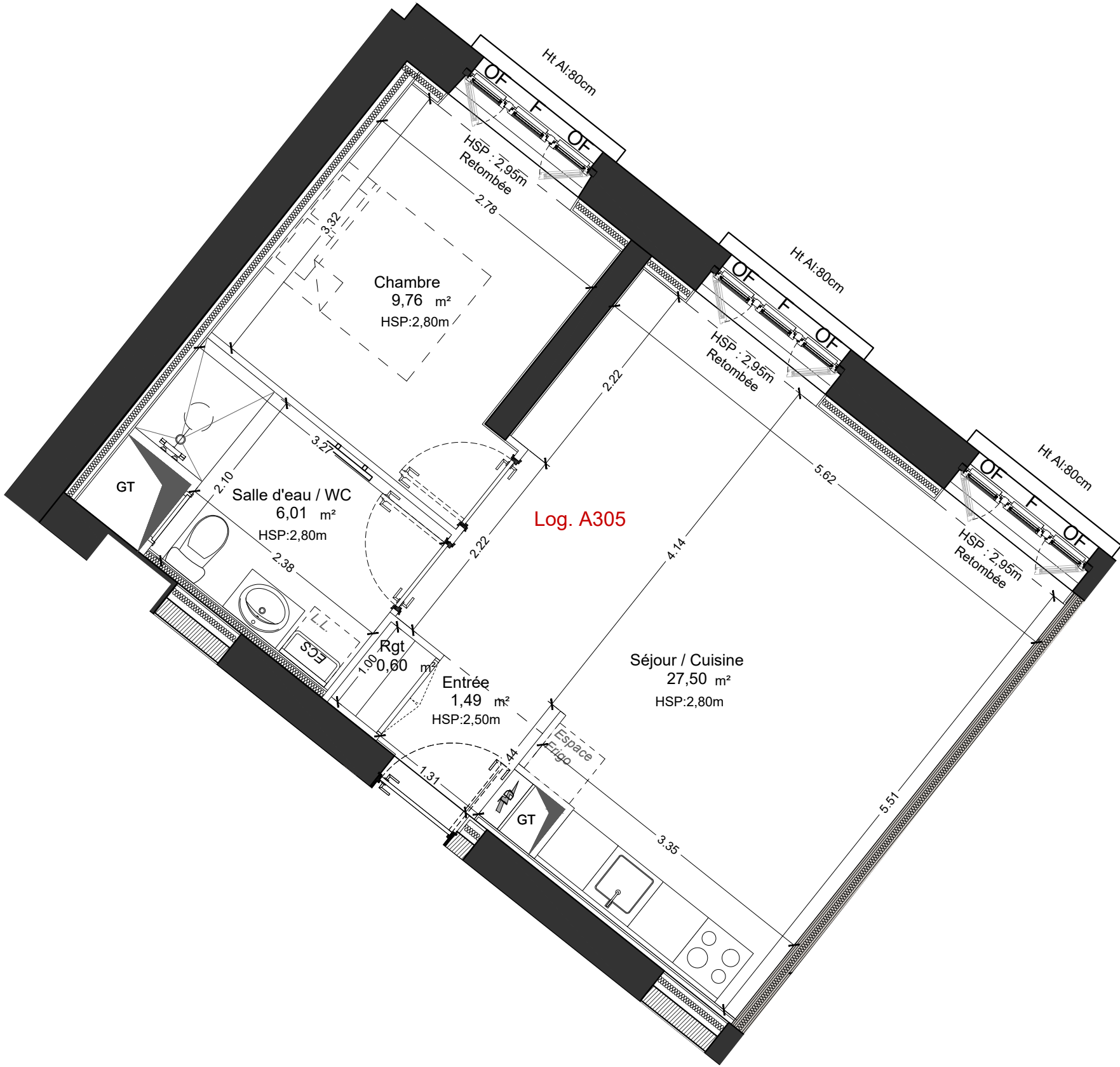


LOGEMENT n°A305

Aile ..... Foch  
Niveau ..... R+3  
Type ..... T2



HOTEL DES MINES  
19B, Avenue Foch - 57000 METZ

SNC IP1R  
17, Avenue François Mitterrand  
57017 METZ  
ICADE



Tableau des surfaces

|                        |          |
|------------------------|----------|
| Entrée .....           | 01.49 m² |
| Rangement .....        | 00.60 m² |
| Séjour / cuisine ..... | 27.50 m² |
| Chambre .....          | 09.76 m² |
| Salle d'eau / WC ..... | 06.01 m² |

SURFACE HABITABLE TOTALE 45.36 m²

Légende

|     |                                      |    |                                        |
|-----|--------------------------------------|----|----------------------------------------|
| Rgt | Rangement                            | OF | Ouvrant à la Française                 |
| HSP | Hauteur Sous Plafond                 | OB | Ouvrant Oscillo Battant                |
| GT  | Gaine Technique                      | F  | Châssis Fixe                           |
|     | TD : Tableau Divisionnaire           |    | Sèche serviette                        |
|     | ECS Production ECS                   |    | Réfrigérateur Top sous plan de travail |
|     | Evier                                |    | Emplacement réfrigérateur              |
|     | Plaque cuisson 4 feux (A) 2 feux (B) |    | Emplacement lave-linge                 |
|     | Plan de travail                      |    |                                        |

Document non contractuel : le présent document exprime la disposition générale de l'appartement. Les côtes, surfaces et autres renseignements sont donnés à titre indicatif et sous réserve de toutes modifications techniques, des impératifs de construction et des tolérances d'exécution. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les indications de ce plan sont essentielles mais prévisionnelles. Les surfaces indiquées sont approximatives au sens de l'article L261-15 et R261-31 du CCH dans la limite d'un seuil de 5%. Les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations, radiateurs, trappes de visite sur gaines techniques, barbacanes et descentes EP ne sont pas systématiquement figurés. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier, hormis ceux prévus dans la notice, sont représentés à titre indicatif mais ne sont pas fournis.